

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS443

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis 2017, plus de 2,5 millions d'emplois ont été créés, générant plus de 100 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales, soit bien plus que l'augmentation du coût des allègements généraux sur la période.

Le présent amendement s'inscrit dans la continuité de la politique menée depuis 2017 et vise à supprimer cet article qui revient sur différentes exonérations de cotisations sociales, augmentant de fait le coût du travail dans notre pays.